

Annexe 1 :

Collecte de données territorialisées



Outils, sites, répertoires de collectes de données sur lesquels s'appuyer pour établir un pré-diagnostic territorial :

Recueil de données générales sur le profil du territoire

➡ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?geo=COM-22278&debut=0>

Préciser le périmètre de votre recherche (national, région, commune, etc.).

Différents indicateurs d'analyse sont proposés : population ; logement ; revenus ; emploi ; etc.

➡ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/portraits-et-comparaisons-de-territoires>

Cliquez sur « Accéder à l'outil complet » et dans « définir les zones géographiques », précisez le nom de la commune, EPCI, etc. que vous souhaitez analyser et indiquez le territoire de comparaison (ex : le département, la région, etc.)

Parmi les indicateurs, on pourra, entre autres, s'intéresser à :

- Une offre de service de santé accessible
- « Une population aux caractéristiques singulières » qui comprend des données sur la démographie, profil des ménages, professions et catégories socio-professionnelles, etc.

Recueil de données sur l'état de santé du territoire

Baromètre santé – Santé publique France :

➡ <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/barometres-de-sante-publique-france>

Recueil de données générales sur les pratiques addictives

Il est possible d'avoir une analyse régionale des pratiques addictives des jeunes sur lequel le territoire est implanté : ➡ <https://www.ofdt.fr/regions-et-territoires/acces-aux-donnees-par-regions/>

Recueil de données plus territorialisées sur les pratiques addictives

Il est possible de recueillir plus de données sur le territoire visé par le diagnostic en se rapprochant des acteurs susceptibles de collecter ces informations : ORS, dispositifs territoriaux en santé tel que le Dispositif spécifique régional en addictologie.

Recueil de données sur les dispositifs existants

Liste des Dispositifs / réseaux de santé et/ou en addictologie dans le document « Diag-Territoire-Annexe2 ». Il est aussi possible d'identifier ces dispositifs / réseaux sur ➡ [le site ARS régional.](#)